

Demande ou renouvellement de prestations Handicap (AAH, PCH, CMI, hébergement ...) (Formulaire 15692*01)

Accéder au Formulaire – Cerfa 15692*01

Ce formulaire permet de demander ou renouveler divers prestations (AAH, PCH, CMI, hébergement,...) auprès de la MDPH .

Le formulaire est disponible uniquement en français.

La démarche est gratuite.

Vous devez obligatoirement accompagner ce formulaire des justificatifs suivants :

Certificat médical de moins de 1 an

Photocopie recto/verso d'un justificatif d'identité (pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)

Photocopie d'un justificatif de domicile (pour les personnes hébergées par un tiers : justificatif de domicile et attestation sur l'honneur de l'hébergeant)

Attestation de jugement en protection juridique si vous êtes sousprotection juridique

D'autres justificatifs peuvent être réclamés en fonction de votre demande. La nature de ces justificatifs est précisée sur le formulaire.

L'ensemble des documents (formulaire et justificatifs) doit être envoyé à la MDPH de votre lieu de résidence, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception.

La réponse à votre demande intervient dans un délai de 4 mois. Si vous ne recevez pas de réponse à la fin d'un délai de 4 mois, votre demande est considérée comme rejetée.

- Allocations destinées aux familles
- Handicap : allocations (AAH, AEEH) et aides
- Handicap et emploi dans le secteur privé



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00